

ABONNEMENT

Un an..... 13 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 1^{er} SEPTEMBRE

Un « Serin »

Au cinquième acte des mélodrames, la vertu est récompensée. C'est pourquoi on dit que les mélodrames ne ressemblent pas à la vie où la vertu est, constamment, et non sans raison, blaguée et conspuée. Le cas du « pauvre et généreux serin » répondant au nom de Léon Mauric en fournit la preuve nouvelle.

La raison du plus cuistre est toujours la meilleure ;
Nous le montrerons tout à l'heure,
a dit La Fontaine, qui s'y connaissait.

Léon Mauric — si vous l'avez oublié, ce dont on ne saurait vous blâmer — est ce jeune ouvrier coiffeur qui, le soir de l'attentat du café Terminus, se jeta sur Emile Henry et facilita son arrestation. Dans la bagarre, il eut une côte rompue, un œil sortit de l'orbite, l'oreille droite était déchirée. Il fut félicité officiellement et reçut une médaille d'or de deuxième classe. S'il avait été tué raide, on lui concédait, évidemment, la première classe.

Cependant les blessures écopées mirent Mauric dans l'impossibilité de travailler. Il était obligé de se soigner, de payer des drogues, avec l'espoir de subir, quand il en serait temps, une opération. Mauric ne possède ni actions de la Banque de France, ni Panamas, ni Ottomans, ni fermes en Beauce. Mais il possédait une médaille d'or de deuxième classe. Il la porta au Mont-de-Piété.

Néanmoins, il bâtit un raisonnement qui lui paraissait logique : « Puisque je me suis exposé pour l'intérêt commun, et puisque je suis dans l'impossibilité de travailler pour avoir accompli un acte utile à la société, il est juste que la société me vienne en aide. » Il réclama un bureau de tabac qu'on lui promit. Mais il y a peu de bureaux de tabac, et nos députés les accaparent pour leurs protégés des deux sexes. N'ayant aucun député dans sa manche, Mauric sollicita un emploi au ministère de l'intérieur ; on le lui refusa. Il adressa une lettre au ministre de la justice ; on ne lui répondit point.

Apparemment, on trouve dans les bureaux des ministères que ce Mauric devient encombrant. Il manque de tact. Il met une insistance incroyable à rappeler son acte de courage. La vertu qui n'est pas désintéressée cesse d'être la vertu. Pour un peu, on le rappellerait à la pudeur.

Nous pensons, pour notre part, que la situation de cet homme, qu'on traite de « serin » dans les antichambres gouvernementales, est de celles dont les pouvoirs publics n'ont pas le droit de se désintéresser. On travaille aujourd'hui à réorganiser la police. Cela est excellent et urgent. Mais il est bon, d'autre part, que les agents de la police puissent, à l'occasion, être aidés par les passants, et qu'ils trouvent le public disposé à leur prêter main forte.

Or, sans doute, on ne suscite pas des actes de courage avec des primes. Les encouragements au bien ne sont pas toujours efficaces. Encore ne faudrait-il pas décourager les bonnes volontés. Il ne manque pas de gens qui,

lorsqu'on donne la chasse à un malfaiteur, passent sur l'autre trottoir, par crainte d'attraper un mauvais coup. Mais cette prudence s'imposera désormais aux plus braves, s'il est admis que ceux qui n'ont pour vivre que leur travail quotidien ne seront pas même indemnisés d'une blessure reçue. Il faudra réfléchir et songer d'abord à l'équilibre de son budget. On n'aura le droit d'être courageux que si on a de la fortune et pas d'enfants. Le dévouement sera un luxe à l'usage des célibataires riches. Ce luxe est, on le sait, celui que les célibataires riches prennent le moins.

En conséquence, à l'avenir, les « serins » de l'espèce à laquelle appartient Mauric devront observer la plus extrême circonspection. « Laissez faire, laissez passer ». De quoi vous mêlez-vous, tas d'osages ? Si on assassine devant vous, décanillez, autrement on vous arrêtera le premier. Un agent est suriné sous vos yeux ? Cela ne vous regarde pas. On donnera cent francs d'indemnité à la veuve et aux enfants. Une maison flambe ? rentrez chez vous. Une bombe fuse sous un vestibule ? Ne vous en occupez pas, vous contrarieriez un décret du Ciel.

Vous entendez bien ? La société actuelle, c'est-à-dire les gens « honnêtes, convenables, bien élevés », les « gens du monde » en un mot, prescrivent, pour règle immuable de conduite, la trinité morale suivante (immorale serait peut-être plus logique) non moins vénérable, non moins vénérée par eux que la trinité religieuse :

INDIFFÉRENCE, EGOÏSME, INACTION.

M. LE COMTE DE PARIS

Londres, vendredi 31 août, midi 22.

De nouveaux renseignements de Stowe-House confirment que le comte de Paris a passé une nuit assez bonne ; mais sa faiblesse était extrême dans la matinée.

Londres, 31 août, midi 55.

Aucun changement important ne s'est produit dans l'état de santé du comte de Paris.

La faiblesse du malade est toujours grande.

Le Pape a envoyé, ce matin, sa bénédiction à l'exilé.

D'autre part, le correspondant spécial du *Temps* adresse à ce journal la dépêche suivante :

« Buckingham, 31 août, 1 h. 45 soir.

» Les renseignements recueillis ici contredisent ceux qui ont été donnés à Stow-House.

» Depuis deux ans, paraît-il, à la suite d'une opération que le comte de Paris a subie dans le côté, il n'était plus le même. Il lui était impossible de se tenir droit.

» Un cancer à l'estomac serait survenu et la fin serait imminente actuellement.

» Le duc d'Aumale est arrivé. »

INFORMATIONS

Conseils généraux anarchistes

Dans les Bouches-du-Rhône, certains fonctionnaires ont pris part à la délibération ou au vote de vœux tendant à l'abrogation de la loi contre les anarchistes. Le ministre de la justice vient de retirer l'instruction à l'un d'eux qui était juge d'instruction ; quant aux deux autres, qui appartiennent à l'instruction publique et sont, l'un censeur de lycée et l'autre instituteur, ils seront l'objet de mesures ultérieures de la part du ministre de l'instruction publique.

Le Conseil général de l'Hérault a voté, à 21 voix de majorité, un vœu tendant à l'abrogation de la loi contre les anarchistes.

Arrestation d'un conseiller général anarchiste

On assure qu'un conseiller de préfecture de l'Aveyron a été arrêté comme anarchiste dans un voyage qu'il avait entrepris pour aller rendre hommage au chef du cabinet.

Ce fonctionnaire aurait passé quatre jours en prison, affirment les feuilles locales, encore qu'il se fût réclamé de la préfecture et du parquet de l'Aveyron.

L'attentat contre M. Dupuy

Les douaniers d'Argelès-sur-Mer ont arrêté avant-hier un individu étranger disant se nommer Dedgard et arriver du Brésil où il a pris part à la guerre civile.

Le signalement de cet individu correspondait parfaitement à celui de l'anarchiste que l'on avait signalé, il y a quelques jours, comme devant venir en France commettre un attentat contre M. Dupuy.

Le prisonnier conduit à Port-Vendres et mis en surveillance est parvenu à s'échapper. Il a cependant pu être repris par la gendarmerie dans la montagne qui sépare la France de l'Espagne.

Dedgard a été conduit à la préfecture de Perpignan et interrogé.

Une enquête minutieuse est ouverte.

Un pianiste proscrit

Le commissaire du gouvernement vient de signifier un arrêté d'expulsion à l'anarchiste Kasine, pianiste à l'Alcazar de Carneau, originaire de Novogybkoff, province de Tchernigoff.

Complot contre le roi de Grèce

Le *Secolo* annonce, d'après la *Province de Brescia*, qu'un complot anarchiste contre le roi de Grèce a été découvert à Milan. Grâce à des dénonciations, la police a pu arrêter un anarchiste sur lequel on a trouvé plusieurs lettres compromettantes desquelles il résulterait que les anarchistes avaient formé le projet de poignarder le roi Georges.

Inquiétudes en Espagne

Un grand sentiment de malaise règne actuellement dans les cercles politiques espagnols par suite des bruits qui courent avec persistance, et qui paraissent être fondés, sur l'imminence d'une insurrection carliste.

Projet d'assassinat d'un légat du Pape

La police de New-York a arrêté un individu qui a déclaré avoir été choisi pour tuer M^{rs} Santoli, légat du Pape aux États-Unis.

Une assassine précoce

Le tribunal d'Avellino a condamné, lundi, à

neuf ans et quatorze jours de prison, une demoiselle Giunilli. Cette criminelle, âgée de quatorze ans, avait tué, à coups de couteau, une rivale en amour, son aînée de quatre mois !

Un accident de M. Cambon

Vendredi dernier, M. Cambon a échappé à un grave danger. Reçu par le Sultan, en audience de congé, il s'était embarqué, à Galata, à bord de la mouche à vapeur de l'ambassade, avec M. Robert, son premier drogman, pour retourner à Thérapia.

À la hauteur du village d'Arnoutkeui, la mouche où était M. Cambon fut violemment abordée par la mouche du riche banquier gréco-italien Stephanovitch, qui remontait également le Bosphore.

La mouche de l'ambassade de France, prise de flanc, subit des avaries majeures qui ne lui permettaient plus de continuer sa route sans danger. M. Cambon et M. Robert montèrent à bord de la mouche Stephanovitch qui les transporta à Thérapia.

Une affaire bizarre

Avant-hier soir, des agents en tournée, boulevard Saint-Germain, remarquaient une voiture armoriée qui descendait le boulevard à une allure désordonnée.

L'un des deux agents, se jetant à la tête du cheval, parvint à le maîtriser. La voiture n'était pas plutôt arrêtée, qu'un individu, qui se trouvait à l'intérieur, bondit sur la chaussée et s'enfuit à toutes jambes. Le deuxième agent tenta, mais en vain, de rattraper le fuyard.

Les agents interrogèrent le conducteur. Ils remarquèrent avec surprise que cet individu n'avait ni livrée, ni le type des « gens de maison » ; pressé de questions, il se dressa sur le siège en criant : « On ne les crévera donc pas, toutes ces vaches-là ! Vive l'anarchie ! »

Les agents mirent le cocher en état d'arrestation. Au commissariat de police, il déclara se nommer Fournier Charles, né à Lure, tapisserie, 17, rue Lacharrière.

Il refusa de répondre à toutes les questions et de signer l'interrogatoire durant lequel il insulta grossièrement le commissaire de police.

Il a été envoyé au Dépôt.

La voiture dont on ignore la provenance a été envoyée à la fourrière.

Huit kilomètres de bois en feu à Marseille

Un incendie s'est déclaré dans un bois appartenant à M. de Forbin. Le feu a fait de rapides progrès, malgré la promptitude des secours apportés. Le feu s'est communiqué à plusieurs collines de pins et couvre une trentaine d'hectares.

L'incendie s'étendait de Saint-Marcel au valon de la Panouse sur une longueur de huit kilomètres.

On avait des craintes vives pour plusieurs habitations.

La Chine et le Japon

Shanghai, 31 août.

Une dépêche de Chefoo signale une nouvelle attaque des Japonais contre Port-Arthur.

Des jonques venant de Newchwang ont rencontré un grand nombre de cadavres de soldats japonais, près de l'embouchure du Ta-Tong. Cette particularité est considérée comme

la confirmation de la défaite des Japonais sur le bord du fleuve.

Incendie de « Bateaux de fleurs » à Canton

Un terrible incendie a éclaté à Canton parmi les bateaux de fleurs qui servent, en même temps, d'habitations flottantes.

Des centaines de ces bateaux ont été détruits et l'on croit que plus de mille personnes ont péri.

Tous ces bateaux, rangés bord à bord, étaient amarrés l'un à l'autre et les flammes se communiquèrent avec une rapidité telle que plusieurs d'entre eux étaient en feu avant que leurs occupants eussent eu le temps de couper les amarres et de les pousser en pleine eau.

BULLETIN FINANCIER

31 août 1894.

La réponse des primes s'est effectuée dans les conditions prévues, on a monté d'abord pour faiblir un peu ensuite et reprendre en fin de séance.

On avait intérêt à soutenir les cours pour la réponse, bien que le comptant ne soit pas très bon. La liquidation doit se faire en hausse, mais il nous semble qu'on est arrivé à des cours un peu exagérés.

Le 3 0/0 cote 103.90, 103.75, 103.95 et touche au cours rond.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont très fermes. Le Foncier cote 902.50. Le Crédit Lyonnais s'avance à 755.

Le Comptoir National d'Escompte est très fer à 517.50.

Nos grands chemins sont très fermes.

Le Suez est à 2,875.

Hausse des fonds étrangers. L'Italien s'avance à 82.65. La valeur la plus favorisée est l'Extérieure qui finit à 68 1/32. Les fonds ottomans sont très en progrès à 25.80.

La Banque des Pays-Autrichiens est à 547.50. On doit, eu égard à l'état des réserves, compter sur une augmentation du dividende.

En Banque, la Langlaagte est bien tenue à 417.50. Le Mossamédès est à 32 fr. susceptible d'augmentation.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

Bulletin Militaire

Les troupes du génie

Nos troupes du génie ne vont pas seulement être exercées au lancement des ponts de bateaux et aux différentes manœuvres qui incombent aux compagnies de pontonniers licenciées.

Les régiments de sapeurs-mineurs de Versailles, Arras, Angers, Grenoble, Montpellier et Avignon, ainsi que les bataillons détachés à Toul et à Besançon, apporteront un développement considérable au maniement des explosifs. Les écoles du génie recevront les appareils électriques les plus complets. On habituera davantage les sapeurs du génie à l'emploi des procédés scientifiques, susceptibles de

produire des effets destructifs contre les ouvrages défensifs ou les obstacles s'opposant à la marche des colonnes.

Les attributions du génie comprennent la guerre de mines, un peu délaissée depuis quelques années; le ravitaillement des munitions par de petits chemins de fer posés sur le terrain même des opérations; la pose rapide de récipients contenant des explosifs puissants sous un petit volume; la conduite des ballons captifs; le lancement des ponts de bateaux avec les matériaux du pays.

Réduits plus que ne le sont les bataillons de l'infanterie de ligne, les bataillons de sapeurs-mineurs recevront des effectifs plus élevés. Renonçant aux réductions de cadres que M. de Freycinet avait inaugurées, le général Mercier peut d'autant mieux demander à l'École polytechnique un plus grand nombre de sous-lieutenants du génie que l'artillerie, étant rentrée aujourd'hui dans des conditions normales de recrutement d'officiers, n'a pas besoin de ressources exceptionnelles.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 1^{er} Septembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	24°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	25°
Midi,	764 m/m	au-dessus	29°
Hausse,	» m/m		
Baisse,	» m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	20°

SAUMUR

Le suicide du Pont-Fouchard

Voici de nouveaux détails sur le suicide que nous avons relaté hier :

Les deux ordonnances du capitaine Lh..., Maire et Gaschet (le mort), étaient restés au service de M^{me} Lh... et habitaient la même chambre. Il y a six mois, Maire constata la disparition d'une pièce de 40 francs lui appartenant et garda le silence. Trois mois après, on lui déroba 20 francs; enfin, le mois dernier, il était victime d'un nouveau vol de 20 francs contenus dans un porte-monnaie.

Avant-hier, Maire était monté dans la chambre commune avec les fils Lh... et il aperçut, sur le bord d'une petite fenêtre assez haut percée, son porte-monnaie qu'il ouvrit et trouva vide. Le soir, il y eut une explication entre les deux camarades. Maire accusa des trois vols Gaschet qui finit par avouer et promit de rendre les 50 francs soustraits dans huit jours. Bref, M^{me} Lh... vint mettre le hola et enferma Maire dans une chambre séparée, de peur qu'il ne frappât son compagnon.

Hier matin, vers 5 heures, aussitôt levé, Maire

appela Gaschet. Ce dernier ne répondant pas, il le chercha et se rendit, accompagné de la femme de chambre, au jardin, où il trouva le corps déjà froid et rigide de Gaschet penché à un arbre au moyen d'une corde à fourrage que Maire reconut pour sienne.

Mort de M. le comte de la Selle

Nous avons le profond regret d'apprendre la mort de M. Jean-Marie-Raymond, comte de la Selle d'Echuilley, décédé en son château d'Echuilley, le 27 août 1894, dans sa cinquante-neuvième année.

M. de la Selle était conseiller municipal de la commune des Verchers. Il était le beau père de M. le comte de Geoffre, le sympathique secrétaire du Syndicat d'Anjou.

M. le comte de la Selle laissera dans notre arrondissement la réputation d'un homme de bien dans toute l'acception du mot. La famille de la Selle, une des plus anciennes du pays, a toujours aimé à faire le bien autour d'elle et aujourd'hui encore les pauvres savent qu'à Echuilley comme à Preuil, à la Chesnaye comme à la Tremblaye, se trouvent des cœurs compatissants aux misères des malheureux.

Les obsèques ont eu lieu avant-hier jeudi 30 août, à 11 heures, en l'église des Verchers, sa paroisse, au milieu d'une foule attristée de parents et d'amis.

Un service de huitaine sera célébré mardi 4 septembre, à 10 heures 1/2, en la même église.

Nous adressons à la famille l'expression de nos respectueuses condoléances.

Nomination dans le clergé

Par décision de M^{gr} l'Evêque :

M. l'abbé Pierre Plessis, professeur au collège Saint-Louis de Saumur, a été nommé vicaire au Marillais.

Le détachement de Fontevraut

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

« Le Conseil municipal de Poitiers, on le sait, a nommé une délégation avec mission de se rendre au ministère de la guerre dans le but d'obtenir que le service de la prison de Fontevraut ne soit plus fait par le 425^e de ligne.

» Il paraît que le retour à Poitiers des deux compagnies de notre régiment détachées à Fontevraut, étant désormais officiel, le service en question sera fait à l'avenir par le 435^e de ligne, qui tient garnison à Angers. »

Rien de certain encore à ce sujet, croyons-nous.

La petite monnaie

Depuis le retrait par l'Italie de sa monnaie divisionnaire d'argent, les pièces de 0 fr. 50 à 2 francs font défaut et il nous arrive d'en voir à la main où une invasion de sous cosmopolites.

Pour la monnaie d'argent, la Banque de France a mis immédiatement en circulation tout ce qu'elle avait en caisse. Le Trésor a opéré de la même façon, les banques privées ont été invitées officieusement à suivre l'exemple, mais cela n'a pas suffi.

Alors on a décidé de frapper de nouvelles pièces de 1 franc et de 0,50 centimes. Les conventions monétaires nous ont laissé sur ce chapitre une marge dont nous n'avons pas usé jusqu'à ce jour.

Mais en attendant que l'argent nouvellement frappé soit mis en circulation, il a fallu fourrir les appoints avec des sous. De là l'envahissement que nous signalons plus haut.

Examinez la monnaie qu'on vous rend actuellement, l'expérience en vaut la peine. Il y a 50 0/0 de cuivre étranger.

On en voit à toutes effigies. Les anglaises dominent; puis les espagnoles, les italiennes, enfin les républiques sud-américaines et sud-africaines s'en mêlent et le Libéria est très commun.

Les bureaux de poste remettent en vigueur leur avis de refus du cuivre étranger. Et comme dix centimes en valent à peine un, il pourrait bien se produire une crise à ce sujet.

Un escroc

Un individu passe dans les villes et les campagnes, porteur d'un certain nombre de jolies gravures et d'un carnet à souches à l'entête du *Journal illustré*.

Au moyen de ces gravures qu'il donne comme primes, il essaye de faire souscrire un abonnement audit *Journal illustré* et réussit souvent à empocher les dix-sept ou dix-huit francs montant de cet abonnement.

Inutile de dire que le nouvel abonné peut attendre longtemps le premier numéro du journal.

Avis à ceux de nos lecteurs qui recevraient la visite de cet individu.

VARRAINS

Incendie

Mercredi soir, vers 10 heures, un incendie s'est déclaré, à Varrains, dans des meules de paille et de foin appartenant à M. Jean Elie. La pompe de la maison Chapin et la pompe de Chacé, accourues à la première alarme, ont eu raison du feu après quatre heures d'efforts continus pour préserver les habitations et les pailiers voisins.

Le dégât, non encore évalué, est couvert par une assurance. On ignore, jusqu'à présent, la cause de cet incendie.

SAINT-GEORGES-CHATELAISSON

Incendie

Dans la soirée du 29 au 30 août, vers 8 heures 1/2, M. Basille, fermier à Méa, commune de Saint-Georges-Châtelaisson, déjà cou-

UNE PUPILLE GÊNANTE

Par ROGER DOMBRE

Seconde partie

Cette perspective ne parut pas éblouir Gilberte qui se dirigea vers son appartement d'un air soucieux.

Cet appartement était un joli nid rose qu'elle avait fait arranger à son gré et qui encadrait fort savamment sa beauté de blonde.

Des deux côtés de la cheminée se voyaient les portraits de son père et de sa mère à laquelle elle ressemblait beaucoup.

Gilberte s'accouda sur le marbre et examina dans la glace qui reflétait le feu des bougies, son gracieux visage blanc et rosé, éclairé de beaux yeux sérieux. Ces yeux se regardèrent profondément, comme si elle eût voulu lire dans ses propres prunelles jusqu'à son âme.

— Mon oncle est dans l'erreur, murmura-t-elle toute rêveuse, l'argent ne fait pas uniquement le bonheur, cela c'est dans tous les livres; avant lui il y a l'amour, un sentiment

que je ne connais pas, que je ne saurai peut-être jamais. Je ne manque de rien, je mène une vie luxueuse et... il y a en moi quelque chose qui n'est jamais satisfait, qui demande avidement à être comblé.

» Mon oncle est aussi dans l'erreur en affirmant que les égoïstes seuls sont heureux; j'aurais honte de ne penser qu'à moi et je n'y trouverais pas de jouissance. S'aimer avant tout n'apporte qu'une félicité relative; le cœur humain ne peut se suffire à soi-même; moi, je ne me suffis pas.

Elle se détourna lentement et soupira :

— Où trouver ce qui me manque ?

Puis elle se mit à détacher ses beaux cheveux ondes et se coucha sans un mot de prière à Dieu, comme tous les soirs.

Gilberte ne savait pas prier.

IV

Elle avait demandé à voir Gilberte Mauduit et Gilberte y avait couru; c'était celle de ses amies qu'elle préférerait quoique ce ne fût encore qu'une enfant. Et voilà que cette jolie Odette, ayant pris froid au sortir du bal, se mourait d'une phtisie galopante.

Gilberte vint la voir plusieurs fois, mais à

la fin Odette la reconnaissait à peine et criait, désespérée, qu'elle ne voulait pas mourir. C'était navrant à voir et à entendre.

Le dernier jour, Mademoiselle Mauduit arriva au moment de l'agonie; ce fut atroce; la moribonde n'était plus reconnaissable; sa figure était effrayante; elle suffoquait, ses bras battaient l'air, et sa pauvre poitrine oppressée cherchait un souffle qui n'arrivait plus à ses lèvres. Puis, après quelques minutes de convulsions épouvantables, rien ne bougea plus sur cette physionomie vieillie au moins de dix ans; un silence solennel succéda au râle et aux mouvements désordonnés, et le corps raidi s'immobilisa, semblable à une statue de pierre.

Le désespoir des parents fut d'autant plus violent qu'ils n'avaient, pour se soutenir, ni la résignation chrétienne, ni la pensée du revoir dans un monde meilleur.

Gilberte contemplant son amie, sans prier, ses mains serrées l'une contre l'autre. Très impressionnée, elle entra chez elle toute frémissante, se débarrassa de ses vêtements de sortie, et demeura le reste de la journée à songer mélancoliquement au coin de son feu.

Toujours passait et repassait dans son esprit

ce corps tordu par la douleur, cette tête nimée de cheveux d'or, ces yeux fixes, grands ouverts quoique sans vie.

Elle se voyait elle-même tombant un jour dans le grand silence de l'éternité comme cet être jeune et charmant qu'on appelait Odette, doux oiseau gazouillant qui semblait convié dans l'existence à une fête éternelle.

Elle se rappelait avoir vu entrer du monde auprès de la trépassée; nul ne s'était agenouillé, nul n'avait su dire un mot encourageant à la pauvre mère; et, au souvenir de l'effroyable indifférence de ces gens qui se disaient des amis, son cœur se sentit triste à mourir.

Elle aussi n'avait su murmurer aucune parole de consolation aux infortunés parents, elle n'avait rien trouvé dans son esprit ordinairement si fécond.

Et maintenant elle avait le cœur lourd comme du plomb, pauvre âme! La mort lui semblait horrible chose, à elle aussi, qui ne voyait au-delà que le néant.

Elle eut envie de faire prier son oncle de diner seul, mais elle crut de son devoir de ne point l'abandonner et de secouer sa mélancolie, et elle se rendit à la salle à manger quand

ché, fut avisé par un voisin que le feu consumait un tas de 2,200 gerbes, long de 20 m., large de 5 m., haut de 4 m., appartenant audit Basille. On courut appeler à l'ai les pompiers de la commune et on avisa la gendarmerie de Doné-la-Fontaine.

Vers 4 heures du matin, l'incendie semblait terminé, les pompiers se retirèrent. A 7 heures, les flammes reprenaient avec violence et on dut, de nouveau, travailler à leur extinction. Vers 11 heures, tout danger était écarté.

La perte, estimée 2,300 fr., est couverte par une assurance, mais on ignore la cause du sinistre.

NUEIL-SOUS-PASSAVANT

Accident de voiture

Avant-hier, dans l'après-midi, le fils Moine, de Nueil-sous-Passavant, conduisait, à une noce des environs, une charrette attelée d'un cheval et chargée de tables et de bancs. S'apercevant que sa voiture penchait à l'arrière, il s'assit sur le limon pour tirer les tables en avant, se cogna contre les bois et tomba face en avant sous la roue gauche qui lui passa sur le bas des reins.

Aidé d'un parent, Moine eut encore la force de faire 4 à 500 mètres à pied; puis, comme il ressentait de graves douleurs dans les reins et qu'il avait le cœur malade, son parent, avec le secours de quelques personnes, transféra le blessé chez ses parents.

M. le docteur Paterné, de Nueil, a déclaré que les lésions ne présentaient pas de gravité et que Moine serait guéri d'ici quelques jours.

COUR D'APPEL D'ANGERS

Audience du 30 août

Le 27 juillet dernier, le Tribunal correctionnel de Saumur a condamné le nommé Louis Dumureau, âgé de 27 ans, ouvrier chaudronnier à Douces, pour vols de poules et coups et blessures au propriétaire desdites poules, aux gendarmes, etc., etc., à six mois de prison.

Sur son appel, la Cour a confirmé la décision des premiers juges.

Confirmé également un autre jugement du Tribunal correctionnel de Saumur qui a condamné la veuve Bailly, âgée de 38 ans, ménagère, à 6 mois de prison pour vol.

Conseil de guerre du 9^e corps

Séance du 30 août

Le nommé Signoriot, soldat au 77^e d'infanterie, est poursuivi pour refus d'obéissance.

Le régiment se trouvant en marche, Signoriot resta assez loin en arrière de la colonne et refusa formellement de rejoindre ses camarades. Mis au peloton de punition, Signoriot, ne paraissant pas jouir de toutes ses facultés

mentales, fut invité par le sergent à se présenter à la visite.

Il répondit au sergent qu'il n'avait pas besoin du médecin.

Le sergent lui ayant fait lire le code pour l'avertir dans quel cas il se mettait en refusant d'obéir, Signoriot répondit qu'il se moquait du code autant que du sergent.

Il est impossible, à l'audience, d'obtenir de lui une seule réponse.

Signoriot est condamné à un an de prison.

Pillet, cavalier de manège, à Saumur, est poursuivi pour ivresse et outrage à un supérieur.

Se trouvant dernièrement au champ de courses, dans un complet état d'ivresse, il vit un officier suivre la course, et lui cria : « Toi, tu es trop féniant pour gagner. »

Le brigadier de service lui ayant fait une observation à ce sujet, Pillet lui répondit, qu'il respectait ses galons et sa médaille; mais que lui personnellement, il l'em...

Pillet dément formellement ces faits; il n'a tenu, dit-il, aucun propos de cette nature.

Les faits n'étant pas suffisamment prouvés, le Conseil, après délibération, prononce l'acquiescement de Pillet.

Beury, soldat au 33^e d'artillerie, à Poitiers, est poursuivi pour désertion à l'intérieur.

Le 9 juillet dernier, Beury, qui venait d'être puni, voulant se rendre au mariage d'un de ses parents, et craignant de se voir refuser une permission, partit sans rien dire et resta environ huit jours absent. A sa rentrée au corps il fut porté comme déserteur.

Beury a subi déjà une dizaine de punitions pour absence illégale; il a failli déjà une fois être porté comme déserteur.

Le conseil le condamne à trois ans de prison.

CHOLET

La Société d'horticulture de Cholet organise, dans la salle du foyer du théâtre, pour les dimanche 9 et lundi 10 septembre prochain, une Exposition partielle de produits maraichers.

L'Exposition spéciale aux Chrysanthèmes est toujours fixée au samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 novembre prochain.

CHINON

Noyé dans la Vienne

La fatale série des accidents de rivière continue....

Un pharmacien, de Chinon, M. Lemaître, s'est noyé mardi, à cinq heures du soir, en se baignant dans la Vienne, sous le pont du chemin de fer. Cet accident a causé une vive émotion, car la victime était très estimée.

Originaire de Falaise, M. Lemaître était éta-

— Je le sais bien, mais comment concevez-vous qu'un être qui a pensé, agi, lutté, aimé, ne soit plus en quelques minutes qu'une chose inerte, même repoussante?

— Je le conçois, je le conçois... c'est-à-dire... que veux-tu, fillette, c'est la loi. Je sais bien que cette idée est peu compatible avec vos jeunes imaginations, mesdemoiselles; c'est ainsi pourtant, et le plus sage est de n'y point penser jusqu'à l'heure où il faudra retourner au néant. Tant pis pour ceux qui s'en vont trop tôt. Voilà pourquoi je dis jouir, jouir le plus vite et le plus possible, car l'existence est malheureusement courte. Vois-tu, mignonne, je te le répète souvent, la vie est un théâtre, pas autre chose; c'est à l'homme à se montrer bon comédien. Tu me dis que les Vallabrégué font mal à voir tant ils se désolent? cela se comprend, ils n'avaient que cette fille. Bah! ils sont riches, on les plaindra moins; l'argent n'est-il pas le baume qui guérit toutes les blessures?

(A suivre.)

Chez le coiffeur :

— Comment monsieur désire-t-il être coiffé?

— En silence.

bli à Chinon depuis un an seulement et avait succédé à M. Tourlet.

Le lancement du « Descartes »

Le lancement du *Descartes*, croiseur construit par les Chantiers de la Loire pour le compte de l'Etat, aura lieu à Nantes le 30 septembre.

A cette occasion, un de nos confrères nantais émet l'idée qu'il serait bon que les autorités locales donnassent un certain éclat à cette cérémonie, car c'est la première fois que les chantiers de la ville de Nantes ont été à même de construire un navire de guerre d'un tonnage aussi considérable que le *Descartes*.

Notre confrère croit que l'on pourrait inviter les ministres de la marine et des travaux publics à venir assister au lancement du *Descartes*, afin de lui donner plus d'éclat.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 30 août. — Marie-Léonie Queffellou, à l'Hospice.

DÉCÈS

Le 30 août. — Edmond Cornilleau, employé au bureau des hypothèques, 65 ans, célibataire, rue d'Orléans, 59.

LE VOTE DES FEMMES

Si les femmes volaient — le ciel nous en préserve!
Fru beau sexe Vaissier serait le député:
Son savon du Congo garantit et conserve
Leur capital le plus précieux, la beauté.

Aldice Jolivet, au savonnier Victor Vaissier.

Chronique Agricole

LE BLÉ

On sait que la France est divisée en dix régions. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs le résultat du travail provenant de la condensation des correspondances de statistiques étudiées.

La quatrième région, dont notre département fait partie, est ainsi appréciée :

	Hectares	Hectolitres
Maine-et-Loire	192.800	4.820.600
Charente-Inférieure. .	468.050	2.284.650
Charente	160.150	2.362.400
Vendée	153.200	4.927.500
Loire-Inférieure . . .	450.600	2.861.400
Vienne	448.340	2.011.780
Deux-Sèvres	402.800	2.056.000
Indre-et-Loire	402.600	4.589.000
Haute-Vienne	41.750	542.750
Totaux	4.490.290	20.656.080

Nos marchés

Voici le prix du blé, de l'orge et de l'avoine sur les principaux marchés de la région :

Poitiers, blé, les 400 k., 47 50 à 48 50; orge, les 400 k., 45 50; avoine, les 400 k., 46 fr.
Châtelleraut, 48 65 à 49 fr.; 45 40 à 47 50; 48 à 22 fr.
Niort, 19 à 20 fr.; 49 fr.; 45 à 46 fr.
Tours, 48 25 à 48 75; 16 90 à 48 45; 20 à 23 fr.
Bléré, 46 90 à 49 40; 13 85 à 45 40; 19 à 21 fr.
Angers, 49 à 49 25; 43 à 43 25; 47 à 47 50.
Saumur, 48 75 à 49 fr.; 15 à 15 50; 16 à 46 25.
La Roche-sur-Yon, 19 fr.; 44 à 46 fr.; 22 50.
Nantes, 49 à 49 50; 42 25; 47 25 à 48 fr.

Nos bestiaux à la Villette

Les éleveurs du Maine-et-Loire ont amené sur le marché de la Villette, le lundi 27 août, 220 bœufs, 54 vaches, 8 taureaux et 170 moutons; ceux des Deux-Sèvres n'avaient amené que 8 bœufs. De la Vendée ont été amenés 250 bœufs, 8 vaches et 8 taureaux. L'Indre-et-Loire n'a fourni que 48 bœufs.

Les porcs du Maine-et-Loire (148) et de la Vendée (340) étaient cotés de 62 à 65 c. Les porcs de la Vienne valaient de 58 à 62 c.; ceux des Deux-Sèvres, au nombre de 257, étaient cotés de 62 à 64 c.; ceux de l'Indre-et-Loire (75) de 59 à 63 c.

La conservation des grains

Un professeur d'agriculture adresse aux cultivateurs les intéressants et utiles conseils qui suivent, dans le but d'assurer la conservation de leurs grains :

« Les circonstances atmosphériques défavorables dans lesquelles la moisson s'est effectuée, imposent aux cultivateurs des soins tout particuliers s'ils ne veulent voir leurs grains avariés et dépréciés. Ces soins ne nécessitent au reste aucune dépense; ils devraient même être donnés dans les années ordinaires.

» Il convient d'emmagasiner les céréales dans des locaux secs et bien aérés.

» Les tas ne devront pas avoir une hauteur dépassant 40 centimètres; ils recevront des pelletages énergiques plusieurs fois par semaine, et, comme complément de ces manipulations, des vannages seront opérés à plusieurs reprises jusqu'au moment de leur vente.

» Les cultivateurs absolument soucieux de leurs intérêts compléteront ces mesures en mettant dans un coin de leur grenier de la chaux en pierres, qui sera renouvelée toutes les fois que l'humidité qu'elle aura absorbée l'aura fait tomber en poussière.

» Faut de prendre ces précautions, les agriculteurs n'auront qu'une denrée de peu de valeur tant au point de vue alimentaire que marchand. Les moisissures envahiront les tas et donneront aux grains mauvais aspect et mauvaise odeur. »

Les nouveaux droits de douanes aux Etats-Unis

Le nouveau tarif des douanes des Etats-Unis, qui remplace le fameux tarif Mac-Kinley, a été voté par les Chambres américaines et mis en vigueur à partir du 1^{er} août.

Nous relevons, dans le numéro du *Journal of Commerce*, de New-York, du 14 août, qu'un de nos amis a bien voulu nous communiquer, les indications suivantes, concernant les articles qui s'exportent plus particulièrement de notre département aux Etats-Unis.

Les plants, arbres, arbustes et vignes de toutes sortes, généralement désignés comme articles de pépinières, et qui, d'après le tarif précédent, payaient 20 0/0 de droits *ad valorem*, à leur entrée aux Etats-Unis, sont désormais exempts de tous droits.

Il en est de même des graines de fleurs et de prairies, ainsi que des bulbes et oignons à fleurs.

Les graines potagères et fourragères qui payaient 20 0/0 d'après le précédent tarif, ne paieront plus que 10 0/0.

Enfin, les articles suivants : orchidées, mugets, palmiers, azalées, et autres plantes propres à la culture forcée pour fleurs coupées ou décoration, et qui étaient précédemment exemptes de droits, paieront désormais 40 0/0 *ad valorem*.

Cette dernière catégorie de plantes était plus spécialement expédiée par la Belgique, la Hollande et l'Allemagne.

Culture tardive des carottes

La culture tardive des carottes permet d'obtenir cet excellent légume comme primeur et à très peu de frais. M. Mail père, horticulteur d'Yvetot, a indiqué un procédé extrêmement facile à suivre, lequel lui a donné de très bons résultats.

Tout le secret consiste à semer des carottes dans les premiers jours de septembre, sur une vieille couche, à la tenir légèrement humide jusqu'à parfaite levée. Dès qu'il y en a de bonnes à manger, on les enlève pour éclaircir les autres.

Lorsque les grands froids surviennent, il est bon de couvrir le semis avec des châssis pour préserver les jeunes feuilles de la gelée qui arrête leur croissance; mais aussitôt que la température se relève il faut donner de l'air et retirer les châssis, quitte à les remettre si de nouveaux froids surviennent.

Par ce procédé on peut manger des carottes nouvelles une partie de l'hiver.

(Lyon horticole.)

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
Le Seul Véritable Alcool de Menthe c'est

L'Alcool DE MENTHE DE

RICQLES

Souverain contre Indigestions, Dysenterie, Cholérine, Maux d'Estomac, de Cœur, de Tête. Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.

PRÉSERVATIF CONTRE LES ÉPIDÉMIES
Eau de Toilette et Dentifrice exquis
Exiger le nom **DE RICQLES** sur les flacons.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

FONDS		Est.		VALEURS DIVERSES		Russe 4 0/0 1893.		Bons de lot de 100 fr.	
3 0/0	103 75	Obl. 3 0/0 nouv.	479	Gaz pour l'étranger	605	— 4 0/0 Consolid. 1re et 2e série	102	VALEURS FRANÇAISES	
3 0/0 amortissable	101 35	Lyon-Méditerranée	4385	Gaz Compagnie parisienne	1142 50	— 3 0/0 or 1891.	89 50	OBLIGATIONS	
3 1/2 1894	108 20	Obl. 3 0/0	469 70	Cie Transatlantique.	—	Crédit foncier égyptien	455 50	Chemins Brésiliens 4 1/2.	376 50
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT		Midi	1085	Omnibus de Paris	1017 50	VILLE DE PARIS	—	Eaux Compagnie générale 3 0/0.	—
Banque de France	3950	Obl. 3 0/0 nouv.	477 75	Suez (actions)	2880	Oblig. 1855-60 3 0/0	576 50	Gaz Compagnie parisienne 5 0/0.	513
Comptoir national d'Escompte	516	Nord	1795	FONDS ÉTRANGERS		— 1865 4 0/0	517 50	Fives-Lille	—
Crédit Foncier	900	Obl. 3 0/0 nouv.	493	Anglais 2 3/4	—	— 1869 3 0/0	427	Transatlantique 3 0/0	32
Crédit Industriel	—	Orléans	1380	Autriche 4 0/0 or	102	— 1871 3 0/0	417 50	Panama 1re série 6 0/0	43
Crédit Lyonnais	753	Obl. 3 0/0 1884 nouv.	476	Egypte Dette unifiée	—	— 1886 3 0/0	423	— 2e série 6 0/0	40
Société Générale	464	Ouest	1090	Espagne extérieure 4 0/0	67 95	— 1894 2 1/2 0/0	379	— 3e série 6 0/0	80 50
CHEMINS DE FER		Obl. 3 0/0 nouv.	475 50	Hongrois 4 0/0 or	99 60	CRÉDIT FONCIER	—	— à lots	124
Est-Algérien	530	Ouest-Algérien	590	Italien 5 0/0	83	Communes 1879	591	Suez 5 0/0	611
Obl. 3 0/0	430	Obl. 3 0/0 nouv.	437 50	Portugais 4 1/2 0/0	183 25	Foncières. 3 0/0 1879	499	— 3 0/0	500

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale.)

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre **0.35**, la pièce (225 litres) **68 fr.** droits payés
 Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre **0.40**, la pièce (225 litres) **80 fr.** droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à domicile.

Marmande, 43 degrés. **1.50** le litre (verre compris)
Montpellier, 45 — **1.75** — —
Armagnac, 50 — **2.00** — —

Etudes de M^e POPIN, avoué-licencié à Saumur,
 Et de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques
 Le samedi 8 septembre 1894, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire,
 EN SIX LOTS, D'UNE

Maison d'habitation

Et ses dépendances
 Située à Rou-Marson, et de Cinq parcelles de Terre et Vigne, Sises dite commune de Rou-Marson, aux lieux dits : Le Clos-Chien, sur lequel se trouve une très belle cave voûtée, la Pièce-Grasse et les Pâtis.
 Mise à prix totale, 4,350 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, pour-suivant la vente ;
 2^o A M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A ADJUGER

Le samedi 8 septembre 1894, à 4 heures du soir, en l'étude de M^e LELIÈVRE, notaire,

Une Petite Campagne

Sise à Montagland, commune de Bagnoux, appartenant à M. et M^{me} PETIT,
 Contenant : Pavillon, terrain en jardin et vigne, et accessoires.
 Contenance : 48 ares 38 centiares.
 Mise à prix : 2,000 fr.
 Faculté de traiter avant l'adjudication.
 S'adresser, soit à M. PAUL TAUVEAU, expert à Bagnoux, soit à M^e LELIÈVRE, notaire.

A VENDRE OU A LOUER PRÉSENTEMENT

MAISON

Située quai de Limoges, n^o 58, pouvant servir à un commerce de gros,

Comprenant : Habitation et grands magasins, écuries, caves, etc., le tout d'une contenance de 300 mètres environ.

Prix modéré. — Facilité de paiement.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire, rue d'Orléans, ou à M. MATHIEU, Grand'Rue, n^o 60, à Saumur.

Etude de M^e JAMIN, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

VENTE PAR LICITATION

Le dimanche 14 octobre 1894, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e JAMIN, notaire à Gennes (Maine-et-Loire),

D'une Propriété d'agrément

Dite SOUS-LE-PUITS
 Commune de Gennes
 Comprenant maison d'habitation en forme de petit château, Avec ses dépendances consistant en : jardins, terres, vignes, remise, écurie, hangar, grandes caves sous le roc, petit bois, bois taillis, île sur la Loire, etc.
 Le tout d'une contenance approximative de deux hectares trente-quatre ares soixante-dix centiares.

Mise à prix : 20,000 fr.

Pour visiter et connaître les conditions de la vente, s'adresser au dit M^e JAMIN, notaire à Gennes, dépositaire du cahier des charges.

A LOUER OU A VENDRE

MAISON

ET VASTE JARDIN

La maison, avec grandes servitudes, pourrait convenir à une industrie quelconque.
 A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, demander les clefs à M. BIZERAY, au Jagueneau.

VIN du D^r YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.
 Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

G. DESCHAMPS

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

Atelier de prothèse.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 49^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 4, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Une jolie petite Maison de campagne

Avec jardin et caves

Située à Beaulieu, commune de Dampierre, sur la route de Fontevrault et à 2 kilomètres de Saumur.

Pour plus de détails, voir les affiches ; et, pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

Un CHIEN courant excellent

Quatre ans.

S'adresser au garde de M. le baron Le Pelletier, château de Salvart.

PENSION DE JEUNES FILLES

Cours du Collège

Leçons particulières

M^{lle} BONIFAS

84 Rue du Petit-Mail, SAUMUR

BONNE OCCASION A SAISIR

A CÉDER

Après affaires faites

HOTEL et CAFÉ de la

NOUVELLE-GARE.

S'adresser à M. DARNAULT.

M. et M^{me} Venturini

DENTISTES

Rue du Portail-Louis, 52, Saumur

Ont l'honneur de prévenir la classe ouvrière qu'à partir du 20 août prochain, tous les lundis, de 9 h. à 11 h. du matin : extractions sans douleur, entièrement gratuites pour les pauvres. Consultations gratuites tous les jours. Atelier de prothèse.

M. Venturini a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir directement d'Amérique une nouvelle machine Pesster lui permettant de livrer une pièce dentaire en 12 heures. Solidité garantie. Les dentiers défectueux sont transformés. Réparations de toutes sortes de dentiers, n'importe quel système, à des prix modérés défiant toute concurrence.

Commodité, Économie

LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Conserves pour la Chasse, en Boîtes à ouverture facile

Galantines de volailles. 90 et 1 50
 Confit d'oie, de dinde ou de canard.
 Poulet à la gelée. 1 90 à 4 90
 Tripes mode de Caen. 75, 1 20 et 2 25
 Tête de veau. 95, 1 50 et 2 90
 Conserves à réchaud (toutes les sortes)

Crème foie gras truffée, 75, 1 10, 2 25
 Pâtés foie gras truffés, 95, 1 90 à 4 50
 Mauviettes au foie gras, 2 25 et 3 25
 Andouillettes truffées, 1 20
 Saucisses Rossini, 1 20
 SAUMUS : Sarcelles, Alouettes, Mauviettes, etc.

Fromages en boîtes : Pont-Lévêque, Camembert et Fin de siècle

Flacons de poches : Rhum, Cognac, Kirsch, Liqueurs.

MAISON CRÉMIEUX

27, Rue d'Orléans, 27, SAUMUR

Vêtements complets sur mesure

Tissus dernière Nouveauté

à 35 FRANCS

Livraison rapide. — Coupe réputée sans rivale.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
 CARTES D'ADRESSES
 ÉTIQUETTES PARCHEMIN P^r ENVOIS
 TÊTES DE LETTRES
 CIRCULAIRES — ENVELOPPES
 AVIS DE TRAITES — MANDATS
 REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
 REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
 FAIRE-PART NAISSANCE
 CARTES DE VISITE
 AFFICHES — PROSPECTUS
 PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES
 PRIX-COURANTS
 MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
 CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

Saumur, imprimerie Paul Godet.